

Evaluation du niveau de responsabilité des fonds d'investissement et ETF d'après l'évaluation Trèfles de BNP Paribas Wealth Management

Une approche quantitative et qualitative en 3 étapes



Pour l'évaluation des fonds et ETF, **tout d'abord, toutes les actions et obligations sont notées en Trèfles**, sur la base des données de BNP Paribas Asset Management*. Cette première étape essentielle est ensuite utilisée pour l'analyse quantitative des fonds.



- **Analyse quantitative** : Les experts en durabilité de BNP Paribas Wealth Management analysent la composition du fonds, en examinant les notes de chaque sous-jacent (actions, obligations, etc.)*.
- **Analyse qualitative** : Cette partie de l'évaluation porte sur des critères qualitatifs qui évaluent la responsabilité de la société de gestion et la qualité de son reporting sur la base d'informations recueillies par des fournisseurs de données et/ou des sociétés de gestion.



Des critères quantitatifs et/ou qualitatifs obligatoires clairs sont associés à chaque évaluation Trèfles***. Les fonds et ETF obtiennent la note en trèfles correspondant à la dernière note pour laquelle tous les critères obligatoires ont été validés, donnant lieu à **une note finale comprise entre 1 à 5 trèfles**.

* BNP Paribas Asset Management utilise une variété de sources qui ne se limitent pas aux fournisseurs de données ESG. Pour plus de détails sur les données utilisées par BNP Paribas Asset Management, consultez le rapport sur le développement durable de BNP Paribas Asset Management, page 47 : <https://bnpp.lk/bnppam-rapport-sustainability-2024>. ** En cas de disponibilité limitée des données pour la partie quantitative de l'analyse, le fonds ne sera analysé que qualitativement par le biais d'un questionnaire envoyé à la société de gestion. *** Certains critères spécifiques sont liés à l'évaluation des ETF et des fonds indiciaux, tant sur les paniers physiques que synthétiques.

Une note comprise entre 1 et 5 trèfles

Les exigences minimales de notes en trèfles sont spécifiques aux fonds et aux ETF et cohérentes avec l'évaluation des autres classes d'actifs. La note finale en trèfle reflète :

- Comment la société de gestion prend en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ;
- La responsabilité des actifs sous-jacents.

A partir de 3 trèfles, pour toutes les classes d'actifs, BNP Paribas Wealth Management considère qu'un produit est responsable et éligible à un portefeuille responsable.

Principaux critères obligatoires pour les fonds et ETF :



Analyse des politiques et des sous-jacents en fonction des politiques sectorielles du Groupe et des exclusions normatives

Analyse quantitative détaillée de la responsabilité des sous-jacents

Critères qualitatifs sur le stewardship (vote et engagement) et le reporting extra-financier

A propos de l'évaluation Trèfles

L'évaluation Trèfles est une **analyse propriétaire créée par BNP Paribas Wealth Management** pour évaluer le niveau de responsabilité des produits d'investissement recommandés, pour chaque classe d'actifs, en plus des informations réglementaires extra-financières, lorsque disponibles.

Les méthodologies associées à chaque classe d'actifs sont évolutives et mises à jour au fil du temps.

S'appuyant sur des données homogènes et comparables, elles permettent à BNP Paribas Wealth Management :

- **D'intégrer les enjeux et opportunités du développement durable** dans la construction de son offre, notamment en y incluant des produits responsables lorsque disponibles ;
- **De donner aux clients et aux conseillers une vision claire** du niveau de responsabilité des instruments financiers recommandés ;
- **D'engager un dialogue approfondi avec les producteurs d'instruments financiers et les régulateurs.**

L'évaluation Trèfles fait partie intégrante de la façon dont nous remplissons notre rôle de conseiller financier et de distributeur, et de comment nous répondons aux préférences ESG de nos clients lorsque formalisées, conformément à leur profil de risque.

AVERTISSEMENT

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2 261 621 342 euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris – France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas.

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quel que soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne préparent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions.

Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document.

En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

RETROUVEZ-NOUS



BNP Paribas Wealth Management



wealthmanagement.bnpparibas



**BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT**

**The bank
for a changing
world**